

LUNDI 14 FEVRIER  
2011

**Moubarak part,  
l'armée s'installe**  
Voir pages 34 à 36

# L'ECONOMISTE

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC



## EDITORIAL

### Professionnalisation

**E**NFANCE de rue, alphabétisation, encadrement des coopératives, femmes rurales... les milliers d'associations qui agissent au quotidien sur le terrain brassent une mosaïque des causes sociales. Ce sont autant de relais de l'implication du citoyen et, dans bien des cas, de l'action publique à laquelle elles n'ont pas vocation à se substituer.

Mais la spectaculaire extension du tissu d'ONG dans les années 2000 n'a pas toujours été suivie d'une professionnalisation de leur mode de fonctionnement. La grande majorité en est encore réduite au bricolage. Or, une association, quels que soient sa taille et son champ d'intervention, est d'abord une entreprise. Le caractère non lucratif de son objet ne l'absout pas des exigences d'une vraie gouvernance. Par ailleurs, il n'est plus possible d'asseoir l'action sur le bénévolat absolu. Il faut des salariés compétents, des conseils d'administration qui fonctionnent, des assemblées qui se tiennent dans le délai et une alternance à la direction.

Cette évolution signifie aussi un strict respect de la législation. On ne peut pas lutter contre la précarité en employant du personnel sans la moindre couverture sociale. Enfin, l'exigence de la transparence financière est un Smig pour fidéliser les bailleurs de fonds et en gagner de nouveaux. L'associatif est un marché à part entière où la concurrence est très vive. Défendre une cause noble ne suffit pas à attirer la sympathie des bailleurs de fonds. Il faut apporter chaque jour la preuve de l'efficacité de son action envers le "client" final. o

Abashi SHAMAMBA

# Médicaments dangereux

## La liste s'allonge

- Le vieux thermomètre à mercure interdit au Maroc... et en France depuis 1998
- 5 nouveaux composants concernant les anti-inflammatoires, les diabètes, etc.

Voir page 2



## Réforme des retraites La vision de Anas Alami

**L**A question de la réforme du système des retraites passionne. En témoignent les débats suscités par le dossier lors du séminaire organisé, samedi 12 février à Fès, par le pôle prévoyance de la CDG. Organisé sous le thème «L'innovation, facteur clé de succès pour l'implémentation de

la stratégie 2011-2014 du pôle prévoyance de la CDG», ce séminaire a été l'occasion pour le management de la CDG de réaffirmer son ambition de gérer le pôle public de retraite. Dans une interview exclusive, Anas Alami, DG de la CDG, en donne sa vision. o

Voir page 11

ONG: Les voies de la pérennité dans un colloque de «L'Heure Joyeuse»

Voir page 29

Diplômés-chômeurs: Une solution en mars

Voir page 14

Contrôle à l'import: Délai de grâce pour le Maroc

Voir page 16



### NOUVELLE CLASSE PREMIUM VOYAGEUR

Entre classe Voyageur et classe Affaires, sur vols long-courriers\*, une cabine grand confort à prix serré avec 40% d'espace en plus, fauteuil coque, prise PC, grande tablette et repose-jambes pour FAIRE DU CIEL LE PLUS BEL ENDROIT DE LA TERRE.

www.airfrance.com/ma